

PROFESSIONNELS

ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF & GESTION DES EAUX PLUVIALES

SOLUTIONS POUR MAISONS INDIVIDUELLES

ÉDITION 2026



QUEGUINER
MATERIAUX

SOMMAIRE

PARTIE 1

ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

— FILIÈRE STANDARD

TRADITIONNELLE	6
POUR SOL PERMÉABLE AVEC ÉPANDAGE FAIBLE PROFONDEUR	
AVEC FILTRE À SABLE VERTICAL DRAINÉ ET NON DRAINÉ	6
NON DRAINÉ : POUR SOL À PERMÉABILITÉ LIMITÉE EN SURFACE	
DRAINÉ : POUR SOL À HAUTE PERMÉABILITÉ	

— FILIÈRE PAR FILTRES COMPACTE

 7 |

— NOS GAMMES DE PRODUITS

COLLECTE & PRÉ-TRAITEMENT	8
RELEVAGE	10
TRAITEMENT	12
FILTRATION	15

PARTIE 2

GESTION DES EAUX PLUVIALES

— NOS GAMMES DE PRODUITS

CUVES EAUX DE PLUIE	18
INFILTRATION	20
SÉPARATION	22



PARTIE 1

ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

SOLUTIONS POUR MAISONS INDIVIDUELLES

Qu'est-ce que l'ANC ?

L'Assainissement Non-collectif (ANC), aussi appelé assainissement autonome ou individuel, constitue le traitement des eaux usées domestiques.

Ce type d'assainissement concerne les maisons et les immeubles non raccordés à un réseau public de collecte des eaux usées (tout-à-l'égout). On trouve généralement ce mode d'assainissement en milieu rural, car il est adapté techniquement et financièrement aux habitations isolées.

Qu'est-ce que le SPANC ?

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est chargé de :

- conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non-collectif
- contrôler les installations d'assainissement non-collectif

Le service est assuré par les communes elles-mêmes ou les regroupements de communes. Les SPANC prennent contact avec l'usager pour que le contrôle de l'installation soit réalisé. Ensuite, un contrôle périodique est instauré. Chaque installation est contrôlée au minimum une fois tous les dix ans.

Il est possible que la gestion opérationnelle du SPANC soit confiée à un fermier, c'est-à-dire au titulaire d'un contrat d'affermage.

6 étapes d'installation d'un système d'assainissement individuel (ANC)



Le présent catalogue concerne les systèmes de traitement des effluents dont la DB05 journalière est inférieure ou égale à 1,2 kg, soit 20 EH / Equivalent Habitant (norme NF P16566) ou encore une habitation individuelle de 10 pièces principales (décret 2005-69).

Nos conseils, nos produits, pour tous vos projets

LA RÉGLEMENTATION

Depuis les lois sur l'eau de janvier 1992 et décembre 2006, une réglementation s'applique pour le contrôle des installations d'assainissement non-collectif. L'objectif est d'établir des règles plus claires de contrôle de ces installations, en précisant les points contrôlés et les règles d'interprétation. La réglementation sur l'assainissement non-collectif s'est renforcée en 3 axes :

1

Depuis le 1^{er} janvier 2011

Le vendeur d'un logement équipé d'une installation d'ANC doit fournir, dans le dossier de diagnostic immobilier joint à tout acte (ou promesse) de vente, un **document daté de moins de 3 ans délivré par le SPANC** informant l'acquéreur de l'état de l'installation. Les travaux de réhabilitation doivent être effectués dans un délai maximal d'un an après la signature de l'acte de vente.

2

Depuis le 1^{er} mars 2012

Le propriétaire doit joindre à toute demande de permis de construire ou d'aménagement, dans le cas où le projet est accompagné de la réalisation ou de la réhabilitation d'une installation d'ANC, une **attestation de conformité de son projet**.

3

Depuis le 1^{er} juillet 2012

Le propriétaire d'une installation présentant un risque avéré de pollution de l'environnement ou un danger pour la santé des personnes doit réaliser les travaux de réhabilitation de son installation **pour supprimer ce risque ou ce danger dans les quatre ans qui suivent le contrôle**. (hors vente immobilière cf.1)

LES AIDES FINANCIÈRES (selon critères d'éligibilité)

Les propriétaires qui procéderont aux travaux de réalisation ou de réhabilitation par des entreprises privées peuvent bénéficier :

1. des aides de l'**Agence de l'eau** lorsque le **SPANC** anime une opération groupée de réhabilitation.
2. des aides distribuées par l' **Agence Nationale pour l'Habitat** (ANAH), dès lors qu'ils en remplissent les conditions d'attribution et en complément d'une aide de l'**Agence de l'eau**.
3. du taux réduit de **TVA (10 %)** sous condition.
4. de prêt auprès de la **Caisse d'Allocations Familiales** ou d'une **Caisse de retraite**.
5. de **l'Éco-prêt à taux 0** (plafonné à 10 000 €) sur les installations n'utilisant pas d'énergie pour le traitement des eaux usées.

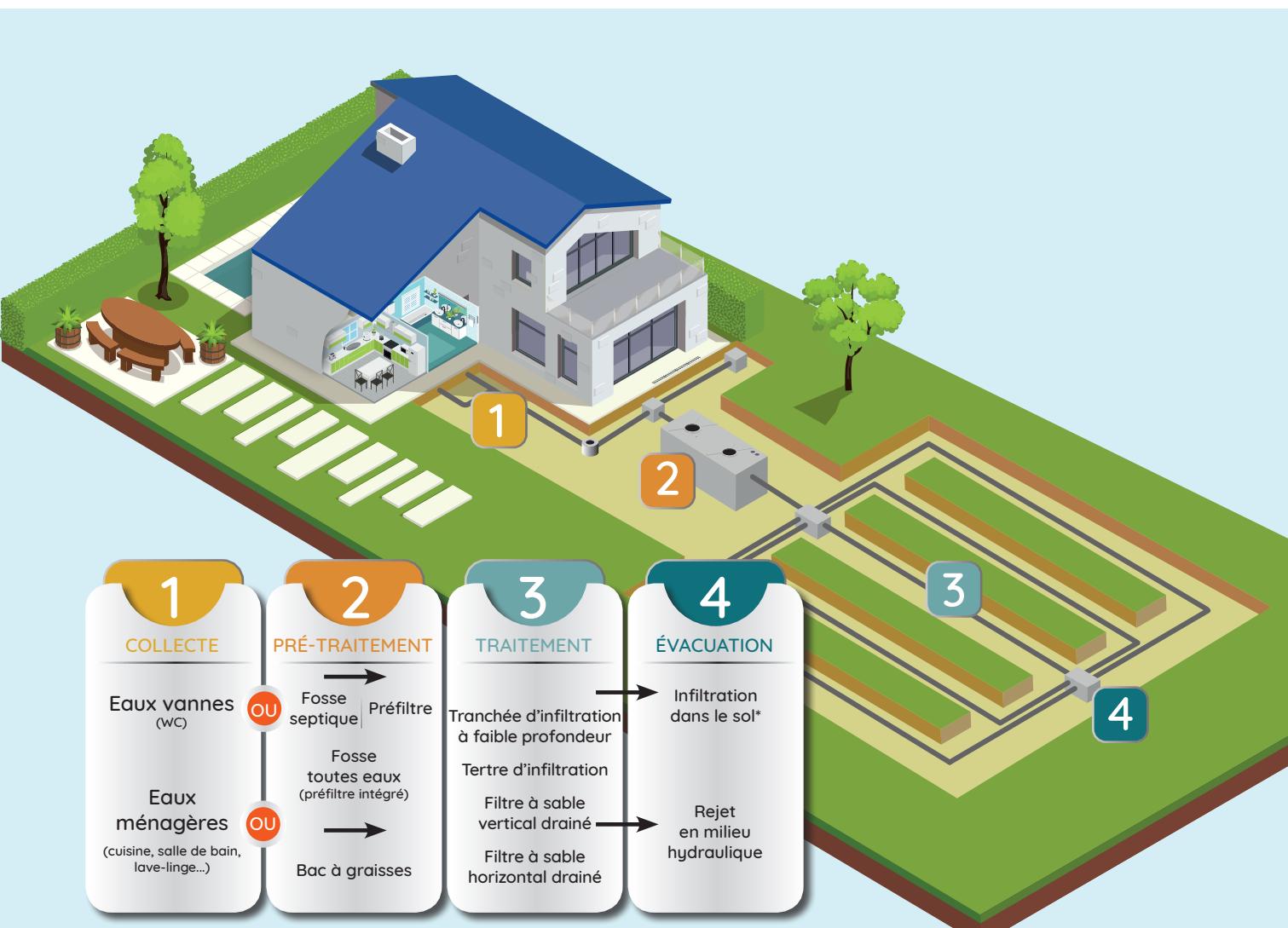
À CONSULTER !

N'hésitez pas à vous rendre sur les sites ci-dessous pour en savoir plus, sur les travaux éligibles, les formes d'aides, les conditions d'attribution.

- > www.anah.fr
- > www.logement.gouv.fr
- > www.impots.gouv.fr
- > www.vosdroits.service-public.fr



Les étapes de votre assainissement



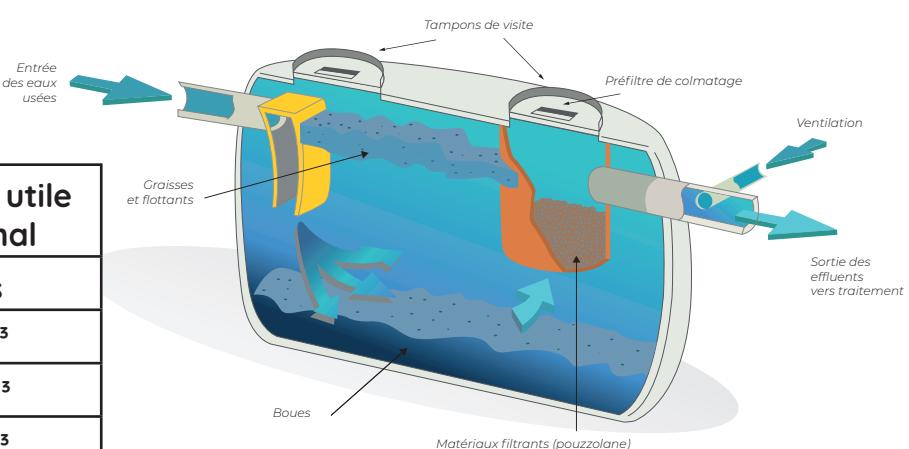
4 étapes majeures de l'installation avec traitement par le sol.

*mode prioritaire si la perméabilité le permet.

CONSEILS

FOSSE TOUTES EAUX

Nombre de pièces principales*	Volume utile minimal
Toutes filières compactes	
jusqu'à 5	3 m ³
6	4 m ³
7	5 m ³
8	6 m ³



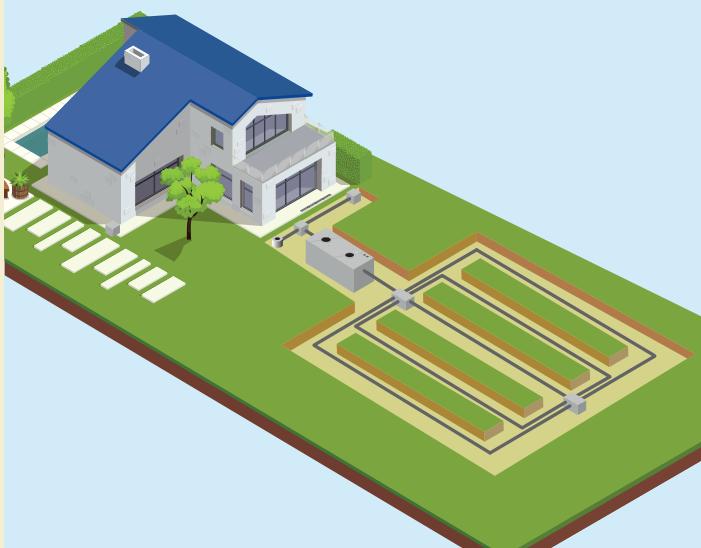
* Par pièces principales, il faut entendre le nombre de chambres de l'habitation augmenté forfaitairement de 2 pièces supplémentaires. (ex. : une habitation avec 3 chambres = 5 pièces principales (Cf. article R111-1-1 du code de la construction)).

Comment choisir sa filière ?

► FILIÈRE STANDARD Surface minimum au sol : 200 m²

TRADITIONNELLE

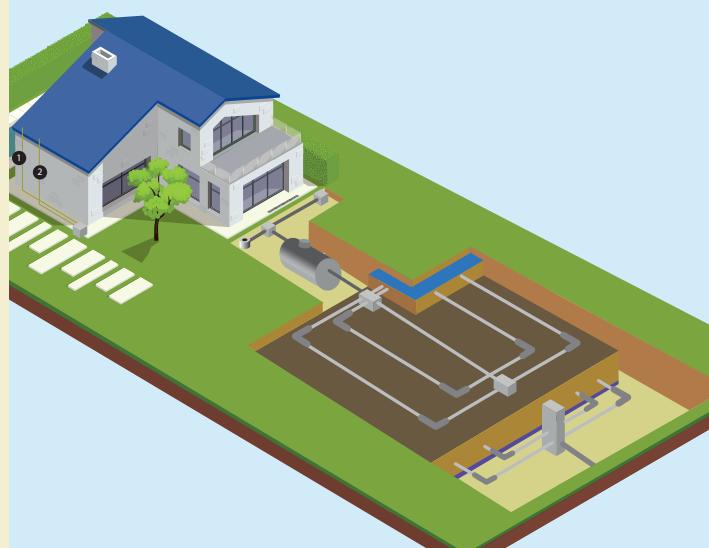
pour sol perméable avec épandage faible profondeur



> Permet aux eaux usées prétraitées de traverser un lit de graviers avant de s'infiltrer dans le sol.

FILTRE À SABLE VERTICAL DRAINÉ

pour sol à haute perméabilité



> Permet aux eaux usées de s'infiltrer dans une couche de sable siliceux avant leur dispersion dans le sol.

FILTRE À SABLE VERTICAL NON DRAINÉ

pour sol à perméabilité limité en surface



> Permet aux eaux usées prétraitées d'être épurées grâce à une couche de sable avant d'être dirigées vers un exutoire (cours d'eau, fossé).

Pour une habitation de 5 pièces principales

Produits nécessaires

Fosse toutes eaux de 3 000 L	p.12
Rehausse pour fosse*	p.12
Tuyau PVC	p.16
Drain d'épandage PVC	p.16
Regard de répartition	p.15
Rehausse*	p.15
Couvercle	p.15
Regard de bouclage	p.15
Rehausse*	p.15
Couvercle	p.15
Pack filtre à sable drainé ou non (à définir selon la filière choisie)	p.14
Coude 45°	p.16
Géotextile	p.16
Bac à graisses*	p.08
Poste de relevage eaux chargées*	p.10
Poste de relevage eaux claires*	p.10

nous consulter

Tube PVC pression à joint (Ø à définir selon type de poste)

Pouzzolane (code 176861)

Extracteur statique Ø 100 (code 112759)

Chapeau de ventilation (code 101455)*

Culotte simple 45 ou 90 ° Ø 100* M/F ou F/F

* en option

► FILIÈRE PAR FILTRES COMPACTE Surface minimum : 15 m²



> Constituée d'une fosse toutes eaux, ou "fosse septique", et d'un massif filtrant qui remplace l'épandage classique*



* Attention : Prévoir l'emprise au sol pour la zone d'infiltration des eaux usées traitées lorsque la perméabilité du sol est suffisante (>10 mm/h).

Éventuellement, un poste de relevage peut être nécessaire pour alimenter la zone d'infiltration ou pour rejoindre le milieu hydraulique superficiel (fossé, ruisseau, etc...)

Produits nécessaires

Unité de traitement p.13

Rehausse circulaire pour fosse* p.13

Rehausse rectangulaire pour filtre* p.13

Tuyau PVC p.16

Bac à graisses* p.08

Poste de relevage eaux chargées* p.10

Poste de relevage eaux claires* p.10

[nous consulter](#)

Extracteur statique Ø 100 (code 112759)

Chapeau de ventilation (code 101455)*

Culotte simple 45 ou 90 ° Ø 100 M/F ou F/F*

Tube PVC pression à joint
(Ø à définir selon type de poste)

* en option

Dans une configuration de surface limitée de terrain, nous proposons également une gamme de microstations.
Plus d'informations en agence.

COLLECTE & PRÉ-TRAITEMENT

Le rôle du bac à graisse : dans quels cas est-il obligatoire ?

La graisse est une des causes principales d'obstruction des voies d'évacuation, ce qui peut engendrer des mauvaises odeurs, un mauvais fonctionnement de votre fosse toutes eaux, voire des obturations et blocages de tout votre réseau d'assainissement individuel.

Attention : les eaux en provenance des toilettes (eaux-vannes) ne doivent jamais transiter par le bac à graisse, elles sont directement acheminées vers la fosse toutes eaux.

À l'intérieur du bac à graisse, les eaux usées vont se séparer en trois couches :

- > les éléments solides et sables vont se déposer dans le fond du bac pour ne plus en bouger,
- > les graisses plus légères vont flotter à la surface et être bloquées par le bac
- > les eaux claires au milieu pourront être acheminées via un tuyau un peu plus bas que le niveau de dépôt des graisses, jusqu'à la fosse toutes eaux, ou elles seront dépolluées.

Il existe plusieurs cas dans lesquels l'installation d'un bac à graisse est obligatoire :

- > pour les habitations qui ont une activité de restauration (chambres d'hôtes par exemple)
- > si la fosse toutes eaux se trouve à plus de 10 mètres de l'habitation
- > si votre habitation est encore équipée d'une fosse septique ancienne génération
- > enfin, certains départements français exigent l'installation d'un bac à graisse dans leur réglementation locale

BACS DÉGRAISSEURS & ACCESSOIRES

GAMME BÉTON

Code	Libellé	Forme	Poids (kg)	H (mm)	Ø (mm)	Vol. (litre)
547426	Bac dégraisseur 200 L	Cylindrique	341,5	760	800	200
547434	Séparation bac dégraisseur (54 x 26 x 3 cm)		-	-	-	-
502325	Couvercle bac 200 L		100	35	800	-
167151	Bac dégraisseur 500 L		500	900	1100	500
167152	Couvercle avec tampon bac 500 L		100	5	1100	-

REHAUSSE BAC DÉGRAISSEUR 200 L

Code	Libellé	Poids (kg)	H (mm)
502326	Rehausse	25	100
502327	Rehausse	47	200
502328	Rehausse	65	300

• Les Rehausse pour le bac dégraisseur 500 L (réf. 167151) n'existent pas.



ACCESSOIRE Panier galvanisé

Code	Libellé	Poids (kg)	L (mm)	I (mm)	H. Panier (mm)	H. Anse (mm)	Capacité (litre)
178541	de 200 L à 350 L	2	240	240	205	345	10



COLLECTE & PRÉ-TRAITEMENT

GAMME POLYÉTHYLÈNE

Code	Libellé	Dimensions (ml)	Commentaire	H (m)	Poids (kg)	Fil d'eau entrée (m)	Fil d'eau sortie (m)
180264	Purflo 200 L	1,05 x 0,56 x 0,71	1 accès oblong D400 - DN E/S 100	-	-	0,48	0,04
180265	Purflo 500 L	1,35 x 0,77 x 0,94	1 accès oblong D400 - DN E/S 100	-	-	0,70	0,04
182655	Rehausse répartiteur bac à graisse PURFLO	-	-	0,15	3	-	-

- Bac en polyéthylène haute densité, résistant à l'H2S
- Couvercle PE vert à serrure
- Diamètres d'entrée et de sortie en 100 mm



REGARD DE COLLECTE

GAMME POLYÉTHYLÈNE

Code	Libellé	H (m)	ø trou d'homme (m)	Emprise au sol (m ²)	Poids (kg)	ø Entrée / sortie (mm)	Fil d'eau entrée (m)	Fil d'eau sortie (m)
177009	Regard de collecte	1,19	0,29	0,13	7	100	0,50	0,25

- 6 Piquages entrée - 1 piquage sortie



RELEVAGE

STATIONS DE RELEVAGE & REHAUSSES

GAMME BÉTON

Code	Libellé	Puissance (Kw)	H (mm)	Ø (mm)	Vol. (litre)
172673	RELTOP2 - eaux claires XYLEM	0,80	680	55/63	200
172672	RELTOP1 - eaux chargées XYLEM	0,80	680	55/63	200



GAMME POLYÉTHYLÈNE eaux claires

Code	Libellé	H (mm)	Vol. (litre)	Puissance (Kw)	Entrée Ø (mm)	Refoul. Ø (mm)
173655	PRCE 1 100 XYLEM	1100	215	0,55	400	40
173656	PRCE 1 400 XYLEM	1400	275	0,55	400	40
173657	PRCE 2 000 XYLEM	2 000	395	0,55	400	40
200837	Sanidrain 250V TECHNIREL	1100	340	0,75	100	50
200819	Sanidrain 500V TECHNIREL	1 500	500	0,75	100	50



GAMME POLYÉTHYLÈNE eaux chargées

	Code	Libellé	H (mm)	Vol. (litre)	Puissance (Kw)	Entrée Ø (mm)	Refoul. Ø (mm)
1	173650	Micro 5 Ter 1 000 XYLEM	1 050	250	0,75	100	63
	173651	Micro 7 Ter 1 000 XYLEM	1 050	250	0,75	100	63
	173652	Micro 5 Ter 1 502 XYLEM	1 500	570	0,75	100	63
2	197984	Micro 8 XYLEM	1 500	570	0,75	100	63
3	200816	Sanirel 420 EVO TECHNIREL	1 000	420	0,75	100	63
4	191989	Sanirel 250V TECHNIREL	1 100	340	0,75	100	63
5	200817	Sanirel 500V TECHNIREL	1 500	500	0,75	100	63



ACCESOIRES

Code	Libellé	Ø (mm)
173654	Rehausse PRCE/Micro - H 300 mm XYLEM	547
197983	Rehausse Micro 8 - H 300 mm XYLEM	547
200820	Rehausse Sanirel - H 300 mm TECHNIREL	-

Rehausse Sanirel



Rehausse PRCE/Micro - Micro 8



POMPE DE RELEVAGE SEULE

POMPE SUBMERSIBLE

Code	Libellé	Commentaire
1 184906	pour eaux chargées DELINOX DXVM 50-7 XYLEM	jusqu'à 30 m ³ /heure de débit pour 5 m d'immersion maximale
2 184706	pour eaux claires STEELINOX SXVM 3 XYLEM	jusqu'à 12 m ³ /heure de débit pour 7 m d'immersion maximale
3 200821	408 automatique inox TECHNIREL	jusqu'à 24 m ³ /heure de débit pour 8 m d'immersion maximale
4 200822	371 automatique inox/fonte TECHNIREL	jusqu'à 18,8 m ³ /heure de débit pour 8 m d'immersion maximale
5 200823	DR1 multifonctions TECHNIREL	jusqu'à 9 m ³ /heure de débit pour 7 m d'immersion maximale
6 200824	DR1 Compact TECHNIREL	jusqu'à 9 m ³ /heure de débit pour 7 m d'immersion maximale



TUBES ET ACCESSOIRES PRESSION

Tuyaux PVC rigides, à coller en sortie de poste de relevage (PN 16 bars).



TUYAUX REFOULEMENT

Code	Libellé	ép. (mm)	Ø (mm)	L (m)	Résistance
176993	Tube PVC pression	3,7	40	6	PN16
201035	Tube PVC pression	3,7	50	6	PN16
119159	Tube PVC pression	4,7	63	6	PN16

ACCESSOIRES

Code	Libellé	Ø (mm)
181104	Colle PVC pression liquide GRIFFON T-88 - 250 ml	-
181101	Manchon PVC pression	40
181102	Manchon PVC pression	50
181103	Manchon PVC pression	63
181092	Raccord PVC pression coude 45°	40
181093		50
181094		63
181095	Raccord PVC pression coude 90°	40
181099		50
181097		63
181098	Raccord PVC pression TE à 90°	40
181100		63



TRAITEMENT

FOSSES TOUTES EAUX

GAMME BÉTON avec préfiltre intégré

Code	Libellé	Vol. (litre)	L (mm)	l (mm)	H (mm)	Poids (kg)
122502	Eurofos 3 000 URVOY	3 000	2 800	1 250	1 250	1 839
112418	Maxi Eco 3 000 THEBAULT	3 000	3 000	1 250	1 550	2 140
122503	Eurofos 4 000 URVOY	4 000	3 000	1 250	1 550	2 140
126610	Maxi Eco 4 000 THEBAULT	4 000	2 600	1 200	1 830	2 640
122504	Eurofos 5 000 URVOY	5 000	3 100	1 250	1 930	2 587
161525	Maxi Eco 5 000 THEBAULT	5 000	2 600	1 200	2 240	3 180
sur consultation	Eurofos 7 000 URVOY	7 000	3 160	2 360	1 600	5 010

• Autres modèles de même volume mais de dimensions différentes également disponibles.



GAMME POLYÉTHYLÈNE avec préfiltre intégré PREMIER TECH

Code	Libellé	Dimensions (m)	Poids (kg)	Ø accès (mm)	Fil d'eau entrée (m)	Fil d'eau sortie (m)
180246	3 m³ Millénium+	2,42 x 1,46 x 1,51	98	400	1,30	1,26
180248	4 m³ Millénium+	2,48 x 1,65 x 1,71	131	400	1,50	1,46
180250	5 m³ Millénium+	2,47 x 1,85 x 1,90	162	400	1,69	1,65
180252	6 m³ Millénium+	2,81 x 2,05 x 2,16	232	600	1,87	1,75



• Existe en gamme renforcée pour tenue en nappe phréatique ou terrain hydromorphe.

REHAUSSES POUR FOSSES

GAMME BÉTON

Code	Libellé	H (mm)	Poids (kg)	Ø (mm)
177404	Rehausse sécurisée URVOY	150	27	600
177405	Couvercle sécurisé URVOY	-	5	600
171187	Rehausse THEBAULT	250	46	600



GAMME POLYÉTHYLÈNE

Code	Libellé	Ø (mm)	Litres
180260	Rehausse circulaire pour fosse Millénium+ PREMIER TECH	400	-
sur consultation	Rehausse circulaire pour fosse Millénium+ PREMIER TECH	600	≥ 5 000



FILIÈRES COMPACTES



GAMME ECOFLO BÉTON 3.0 PREMIER TECH

Code	Libellé	Dimensions (m)	Poids (kg)	Emprise au sol (m²)	Fil d'eau entrée (m)	Fil d'eau sortie (m)
199115	Filière coco 5EH Ligne Sortie Basse	3,06 x 1,22 x 1,46	4 444	7,04	1,12	1,08
199116	Filière coco 5EH Monolithe Sortie Basse	2,76 x 2,44 x 1,46	4 227	6,73	1,12	0,13
199117	Filière coco 6EH Ligne Sortie Basse	3,56 x 1,22 x 1,46	5 081	8,25	1,12	1,08
199118	Filière coco 6EH Monolithe Sortie Basse	3,26 x 2,44 x 1,46	4 880	7,95	1,12	0,13



Ecoflo Ligne

Ecoflo pack

GAMME ECOFLO POLYÉTHYLÈNE PREMIER TECH

Code	Libellé	Dimensions (m)	Poids (kg)	Fil d'eau entrée (m)	Fil d'eau sortie (m)
181348	Filière PE 5EH - Pack Sortie Basse	2,9 x 2,42 x 1,44	589	1,12	0,10
181349	Filière PE 5EH - Pack Sortie Haute	2,9 x 2,42 x 1,44	597		1,06
181352	Filière PE 6EH - Pack Sortie Basse	3,45 x 2,42 x 1,44	670		0,10
181353	Filière PE 6EH - Pack Sortie Haute	3,45 x 2,42 x 1,44	685		1,06
181346	Filière PE 5EH - Ligne Sortie Basse	2,9 x 1,22 x 1,44	549	1,06	0,10
181347	Filière PE 5EH - Ligne Sortie Haute	2,9 x 1,22 x 1,44	559		1,06
181350	Filière PE 6EH - Ligne Sortie Basse	3,45 x 1,22 x 1,44	639		0,10
181351	Filière PE 6EH - Ligne Sortie Haute	3,45 x 1,22 x 1,44	667		1,06
181354	Filière PE 8EH - Ligne sortie Basse	3,12 x 2,25 x 1,82	1026	1,21	0,09
181355	Filière PE 8EH - Ligne sortie Haute	3,12 x 2,25 x 1,82	1026		1,56
180260	Rehausse circulaire pour Fosse	Ø 400			
180231	Rehausse rectangulaire pour filtre	1 200 x 800 x 150 mm			

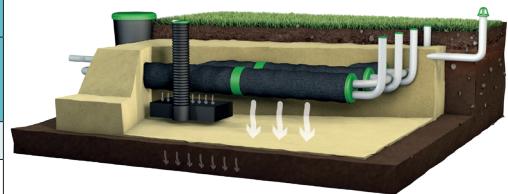


TRAITEMENT

FILIÈRES PAR FILTRE À SABLE ENVIRO))SEPTIC®

FILTRE ENVIRO))SEPTIC®

Code	Libellé	Cap. EH	Vol. mini fosses agréées	Dim. traitement (m)	Surface d'infiltration en m ²	
					10 mm/h $\leq k \leq 200$ mm/h	k > 200 mm/h
176998	5EH drainé	5	3	2,7 x 7,00		
	5EH non drainé	5	3	2,7 x 7,00	40	25
176999	6EH-A drainé	6	3	3,15 x 7,00		
	6EH-A non drainé	6	3	3,15 x 7,00	48,5	30



Composition du Pack d'étanchéité

- 1 film noir 400 µ réel
- 1 grille de filtration
- 1 géotextile 12 Kn
- 1 collerette adhésive
- 1 conseil de pose
- 1 attestation de conformité

- Disposition de distribution de traitement et d'infiltration des eaux usées
- Sans entretien, sans électricité, aucune mécanique et sans changement de support média
- En infiltration à partir de 10 mm/h
- Adapté aux intermittences et aux à-coups hydraulique (résidence secondaire, salle des fêtes, ...)
- Existe en non drainé
- Agréments ministériels : n°2019-008 (agrément mode étanchéité) de 5 à 20 Eh en Drainé et n°2019-009 (agrément mode non étanche) de 5 Eh à 20 Eh Non drainé

Les + pour faciliter la mise en œuvre

- 8 agrafes métalliques, facilitant la mise en œuvre
- 1 collerette à clips

Nous consulter pour les filières supérieures à 10 EH.

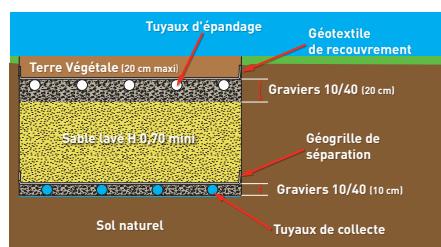
PACK D'INFILTRATION & PITT

Code	Capacité en EH	Configurations
184982	4 à 8	<p>1 tranchée de 1 x 6,40 m</p> <p>2 tranchées de 1 x 3,30 m</p>



PACK POUR FILTRE À SABLE

Code	Libellé	Dim. Filière (m)
PACK NON DRAINÉ		
153540	Pack non drainé	5 x 5 (fosse de 3 000 l)
153541		5 x 6 (fosse de 4 000 l)
153542		5 x 7 (fosse de 5 000 l)
PACK DRAINÉ		
173142	Pack drainé	5 x 5 (fosse de 3 000 l)
173143		5 x 6 (fosse de 4 000 l)
173144		5 x 7 (fosse de 5 000 l)
157114	Pack drainé 400 microns	5 x 5 (fosse de 3 000 l)
157115		5 x 6 (fosse de 4 000 l)
157116		5 x 7 (fosse de 5 000 l)



Pack drainé 400 microns

- Film PEBD 400
- + géotextile anti-contaminant certifié
- + grille de filtration
- + collerette d'étanchéité

Pack drainé PVC (1 mm)

- Membrane PVC
- + géotextile anti-contaminant certifié
- + grille de filtration
- + collerette d'étanchéité



FILTRATION

REGARD DE RÉPARTITION ET DE BOUCLAGE

GAMME BÉTON À JOINT

	Code	Libellé	Forme	Poids (kg)	I (mm)	L (mm)	H (mm)
1	182324	Regard de répartition EQUIFLUX 5 Sorties	Forme carrée	43	400	400	250
2	182325	Regard de bouclage UNIFLUX 5 entrées		40	400	400	250
3	182333	Couvercle UNIFLUX/EQUIFLUX		17	400	400	30



GAMME POLYÉTHYLÈNE

Code	Libellé	H réglable (m)	Commentaires	ø trou d'homme (m)	Poids (kg)	Fil d'eau entrée (m)	Fil d'eau sortie (m)
180262	Boîte de répartition et bouclage	0,30 à 0,35	Emprise au sol : 0,13 ² 1 Piquage entrée 6 piquages sortie ø Entrée/sortie : 100 ou 110 mm Boîte de bouclage : 6 piquages entrée, sortie à boucher	0,29	3,5	0,21	0,21



• 3 voies étanches (sans joint rapporté) avec couvercle.

REHAUSSE POUR REGARD DE RÉPARTITION ET DE BOUCLAGE

GAMME BÉTON

Code	Libellé	H (mm)	Lxl (mm)	Poids (kg)
182334	Rehausse UNIFLUX/EQUIFLUX	250	400 x 400	28



GAMME POLYÉTHYLÈNE

Code	Libellé	H (réglable)	Poids (kg)
180261	Rehausse pour regard de répartition et de bouclage	grâce à l'emboîtement possible des rehausse	0,70



• Les Rehausse sont vissables les unes sur les autres.



FILTRATION

ACCESOIRES D'INSTALLATION / D'ÉPANDAGE



TUBES D'ÉPANDAGE CR4

Code	Libellé	Norme	Long. (mm)	Ø (mm)
168028	Vert	CSTBat	4 000	100
153423	Bleu	-	4 000	100



TUYAUX PVC

Code	Libellé	Norme	Long. (mm)	Ø (mm)
113005	Bâtiment	NF M1	4 000	100
161407	CR4 vert	CSTBat	4 000	100
173171	CR8 vert à joints		3 000	100
173982	CR4 bleu		4 000	100
196012	Sancol SN8		4 000	100
196013	Sancol SN8		3 000	100

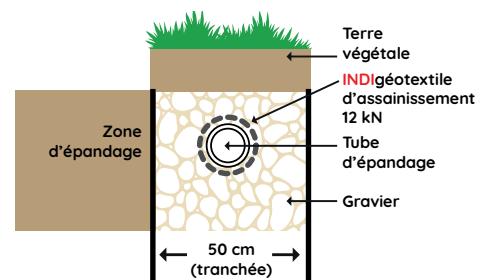
ACCESOIRES PVC

Code	Libellé	Ø (mm)
192210	Coude 22°33 MF CZ100 (carton de 12)	100
192212	Coude 45° MF C100 (carton de 32)	100
192213	Coude 67°30 MF C04 (carton de 20)	100
196000	Coude 15° MF SANCOL PP SN4	100
196001	Coude 30° MF SANCOL PP SN4	100
196002	Coude 45° MF SANCOL PP SN4	100
196003	Coude 67,5° MF SANCOL PP SN4	100
196004	Coude 87,5° MF SANCOL PP SN4	100
196005	Manchon FF SANCOL PP SN4	100
196006	Coulisse FF SANCOL PP SN4	100
196007	Culotte 45° SANCOL PP SN4	100
196008	Culotte 87,5° SANCOL PP SN4	100
196009	Bouchon M SANCOL PP SN4	100



GÉOTEXTILE

Code	Libellé	Larg. (m)	Long. (ml)
151257	Indi-feutre d'épandage	0,75	75



Entretien de votre dispositif

- Les rejets de produits d'entretien de la maison (eau de javel, détergents) correspondant à une utilisation habituelle, ne perturbent pas le fonctionnement des installations.
- Les déversement de produits tels que le white-spirit, peinture, huiles, médicaments, acide, soude.. sont interdits.
- Les interruptions d'alimentation de la fosse n'ont pas d'incidence majeure sur son fonctionnement. Néanmoins, après plus d'un an d'arrêt, une vidange de la fosse peut s'avérer nécessaire.

LES POINTS DE CONTRÔLE

Le pré-traitement

LE BAC DÉGRAISSEUR

Une vérification sera faite 3 à 4 fois par an et la vidange interviendra aussi souvent que nécessaire.

LA FOSSE TOUTES EAUX

Au moins 1 vidange tous les 4 ans.

LE PRÉFILTRE OU DÉCOLLOÏDEUR

Il doit être contrôlé régulièrement et la pouzzolane nettoyée au jet d'eau. Cette dernière est remplacée à chaque vidange de la fosse.

Le traitement

LES REGARDS DE CONTRÔLE

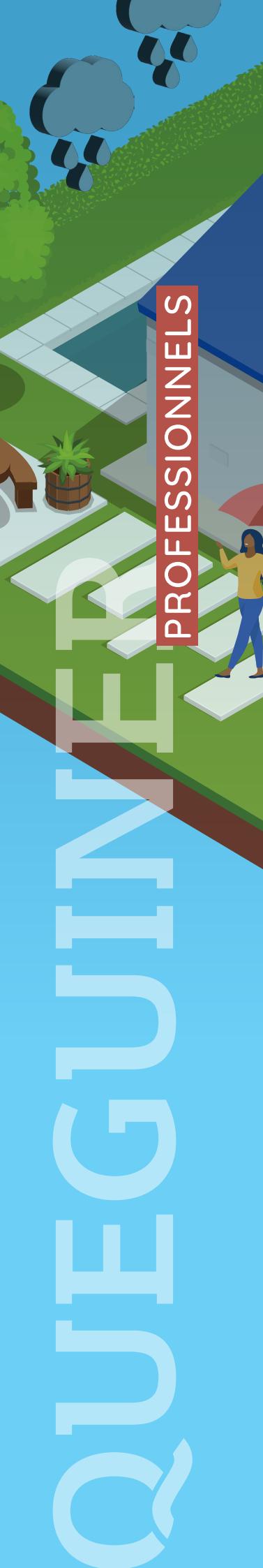
2 à 4 fois par an vérifier que l'alimentation des tuyaux de répartition est correcte.

LES MATERIAUX FILTRANTS SABLEUX

Si le filtre se colmate, il faut remplacer une partie ou l'ensemble du massif sableux.

LES TRANCHÉES D'INFILTRATION

Si une tranchée se colmate, il faut soit la mettre au repos durant plusieurs semaines, soit l'alimenter avec de l'eau oxygénée à 50% et la mettre au repos plusieurs jours.



PARTIE 2

GESTION DES EAUX PLUVIALES

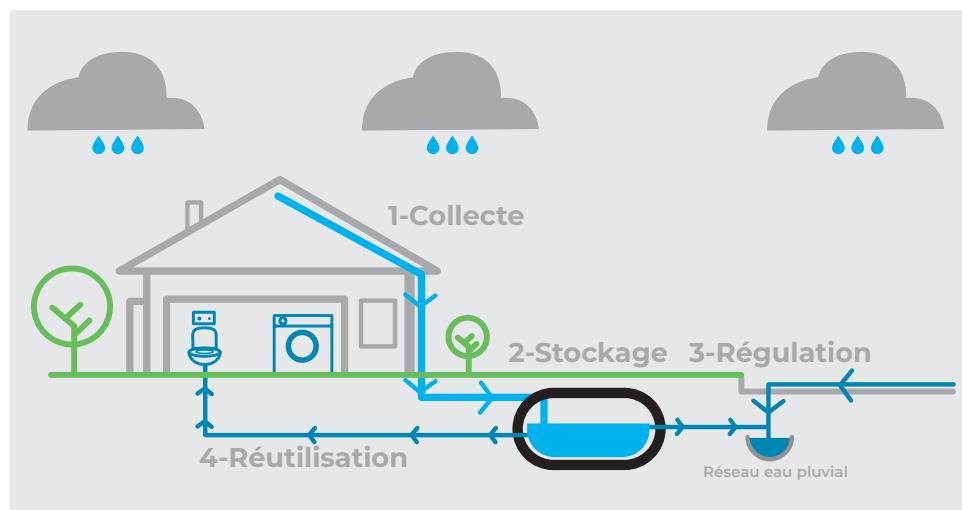
SOLUTIONS POUR MAISONS INDIVIDUELLES

Les excès de ruissellements non maîtrisés dûs à l'accroissement de l'imperméabilisation des sols et la saturation des réseaux pluviaux justifient l'utilisation généralisée de techniques compensatoires que sont, à la parcelle, **des solutions de stockage, d'infiltration, voire de recyclage** avant rejet via une régulation hydraulique.

Les eaux pluviales sont, encore aujourd'hui, trop souvent collectées puis évacuées par des collecteurs d'assainissement. Ce mode de gestion, qui répond au principe du «tout-tuyau» pour évacuer les eaux de pluie le plus loin et le plus vite possible montre aujourd'hui ses limites avec des impacts néfastes sur la ville et l'environnement. L'article L-2224-10 du Code Général des Collectivités territoriales oblige les collectivités à réaliser leur zonage pluvial dans lequel elles ont dépassé le stade du « tout-tuyau ». Pour préserver la qualité des milieux aquatiques et prévenir toute aggravation des risques d'inondation en aval, il peut être demandé que, dans **les projets d'aménagement ou de construction, la maîtrise quantitative et qualitative des ruissellements soit garantie.**

Les eaux pluviales peuvent être gérées à la parcelle avec des dispositifs permettant leur stockage et leur réutilisation. En cas d'impossibilité de gérer l'ensemble des flux, l'excédent pourrait être rejeté à débit limité vers les eaux superficielles ou le réseau public s'il existe.

Au-delà de la gestion, l'eau de pluie constitue une ressource précieuse. Elle pourrait **remplacer jusqu'à 44% de l'eau potable consommée par un foyer** grâce à des systèmes de récupération permettant une réutilisation pour des usages extérieurs et intérieurs tout en limitant les effets du ruissellement sur votre terrain.



1. Collecte : l'eau de pluie est captée par les gouttières.
2. Stockage : l'eau de pluie est filtrée puis stockée dans la cuve enterrée.
3. Régulation : en cas de fortes précipitations, l'eau pluviale est évacuée lentement et progressivement vers le réseau afin de le protéger.
4. Réutilisation : la pompe, immergée dans la cuve, renvoie l'eau stockée et filtrée pour les usages souhaités. S'il n'y a plus d'eau de pluie disponible, le système bascule automatiquement sur le réseau d'eau de ville.

CUVES EAUX DE PLUIE

RÉCUPÉRATION

GAMME BÉTON

Code	Libellé	Dimensions (m)	Vol. (litre)	Poids (kg)
152375	Cuve récup'o non équipé URVOY	2,80 x 1,25 x 1,25	3 000	2 140
178646	Cuve récup'o filtre intégré URVOY	2,80 x 1,25 x 1,25	3 000	2 140
163637	Cuve filtroclair THEBAULT filtre + tampon sécurisé + encadrement	2,6 x 1,20 x 1,45	3 000	2 130
199150	Cuve filtroclair O+ THEBAULT tampon sécurisé + encadrement + Rehausse	2,60 x 1,20 x 1,80	3 000	2 191
152376	Cuve récup'o non équipé URVOY	3 x 1,25 x 1,55	4 000	2 640
178645	Cuve récup'o filtre intégré URVOY	3 x 1,25 x 1,55	4 000	2 640
163636	Cuve filtroclair THEBAULT filtre + tampon sécurisé + encadrement	2,60 x 1,20 x 1,83	4 000	2 720
199151	Cuve filtroclair O+ THEBAULT tampon sécurisé + encadrement + Rehausse	2,60 x 1,20 x 2,18	4 000	2 781
152377	Cuve récup'o non équipé URVOY	3,10 x 1,25 x 1,93	5 000	3 180
178644	Cuve récup'o filtre intégré URVOY	3,10 x 1,25 x 1,93	5 000	3 180
163635	Cuve filtroclair THEBAULT filtre + tampon sécurisé + encadrement	2,60 x 1,20 x 2,24	5 000	3 067
199153	Cuve filtroclair O+ THEBAULT tampon sécurisé + encadrement + Rehausse	3,20 x 1,40 x 1,94	5 000	3 128

• Autres modèles de même volume mais de dimensions différentes également disponibles.



KIT À CHOISIR

RÉUTILISATION	Kit habitation 1 THEBAULT	199156	intérieur		-
	Kit habitation 2 THEBAULT	199157	intérieur		

REHAUSSES POUR CUVES

GAMME BÉTON

Code	Libellé	H (mm)	Poids (kg)	Ø (mm)
177404	Rehausse sécurisée URVOY	150	12	600
177405	Couvercle sécurisé URVOY	-	5	600
171187	Rehausse THEBAULT	150	12	600



CUVES EAUX DE PLUIE

RÉCUPÉRATION

GAMME POLYÉTHYLÈNE AVEC PRÉFILTRE INTÉGRÉ PREMIER TECH

Code	Libellé	Dimensions (m)	Poids (kg)	Fil d'eau entrée (m)	Fil d'eau sortie (m)
180276	Cuves eaux de pluie MILLEN'EAU PE 3 000 l	2,42 x 1,46 x 1,87	130	1,58	1,53
180277	Cuves eaux de pluie MILLEN'EAU PE 4 000 l	2,48 x 1,65 x 2,08	160	1,79	1,74
180278	Cuves eaux de pluie MILLEN'EAU PE 5 000 l	2,48 x 1,85 x 2,31	185	2,02	1,98
180279	Cuves eaux de pluie MILLEN'EAU PE 6 000 l	2,81 x 2,05 x 2,61	260	2,32	2,27
180280	Cuves eaux de pluie MILLEN'EAU PE 8 000 l	3,49 x 2,05 x 2,61	330	2,32	2,27



GAMME POLYÉTHYLÈNE PREMIER TECH

Code	Libellé
196037	Cuves EDP REWATEC 3 m ³ à équiper
196038	Cuves EDP REWATEC 5 m ³ à équiper
196039	Cuves EDP REWATEC 7 m ³ à équiper
196040	Cuves EDP REWATEC 10 m ³ à équiper

Cuves sur demande.



Conception inspirée de la nature



Passage véhicule léger accepté



Fort enfoncement possible



Nappe acceptée



Epaisseur paroi de 10mm



KIT À CHOISIR PREMIER TECH

RÉGULATION	Kit 1	196041	réseau public	✓				
RÉUTILISATION	Kit 2	196042	extérieur		✓	✓		
RÉUTILISATION	Kit 3	196043	extérieur intérieur		✓	✓	✓	✓
RÉGULATION	Kit 4	196044	extérieur	✓	✓	✓		
RÉUTILISATION	Kit 5	196045	extérieur intérieur	✓	✓	✓	✓	✓



REHAUSSES POUR CUVES

GAMME POLYÉTHYLÈNE PREMIER TECH

Code	Libellé	Ø (mm)
180260	Rehausse circulaire pour Fosse Millénium+	400 ou 600

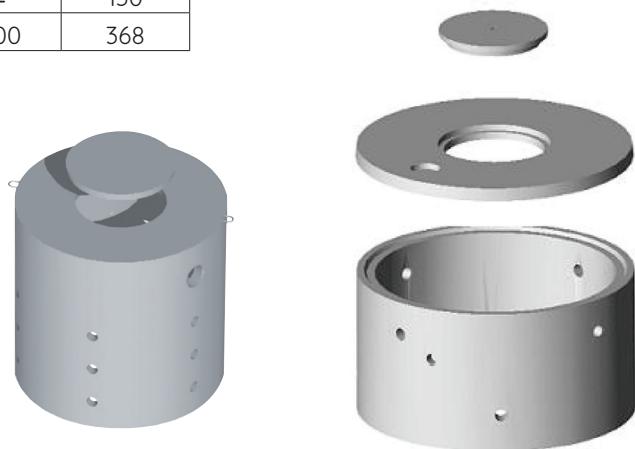


INFILTRATION

REGARD PUITS FILTRANT

GAMME BÉTON

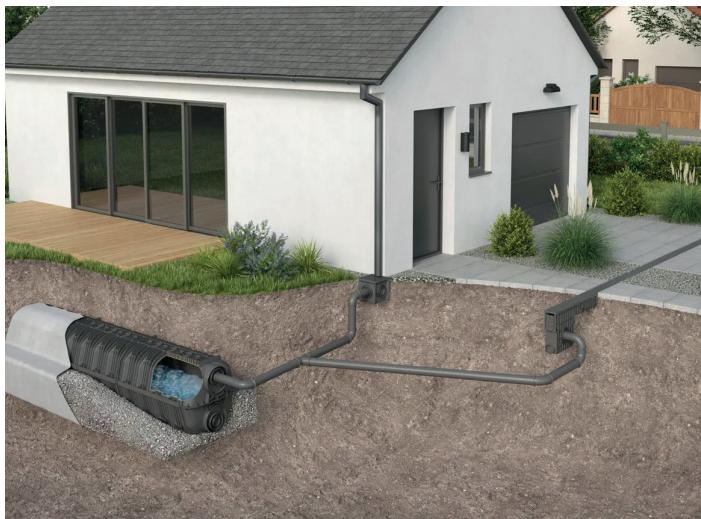
Code	Libellé	Ø (cm)	Hauteur (cm)	Poids (kg)
502333	Puit filtrant	100	107	555
503648	Couvercle puit filtrant	58	-	24
503564	Trappe	-	-	13
503563	Couvercle buse de puit	1 000	-	150
186770	Buse de puit à emboitements	1 000	600	368



TUNNEL D'INFILTRATION

GAMME POLYÉTHYLÈNE DRAINFIX® TWIN HAURATON

Code	Libellé	L (mm)	I (mm)	H (mm)	Poids (kg)
200834	Tunnel d'infiltration demi-coque simple	1145	760	454	11
200835	Tunnel d'infiltration demi-coque double	1145	760	870	23
200836	Demi-obturateur perforation 100/200/300	803	192	411	4,4



SYSTÈME DE FILTRATION POUR BASSIN DE RÉTENTION

GAMME BASSIN SAUL (RIGOFILL®/RAINBOX/NIDAPLAST...)

Code	Libellé	Dim. (cm)	Quantité	Commentaire
1 198092	Bloc d'infiltration inspect	80 x 80 x 66	Dimensionnement libre 10 blocs = 4 m ³ 20 blocs = 8 m ³ 40 blocs = 16 m ³ ...	Capacité de stockage : 400 L/bloc Poids : 20 kg/bloc
2 198093	Connecteur mono étage inspect		2 pièces par bloc	-
3 198094	Plaque d'about ajourée inspect	80 x 33	Mini 8 éléments pour 1 bassin : 4 côtés x 2 plaques	Permet l'assemblage sur un seul niveau. Il existe un connecteur multi-étage si assemblage sur 2 niveaux
4 198095	Connect facade inspect PVC 315	80 x 66	Selon configuration	Mise en stock bassin enterré 100% - E7 Existe aussi en sortie Ø 250 mm



1



2

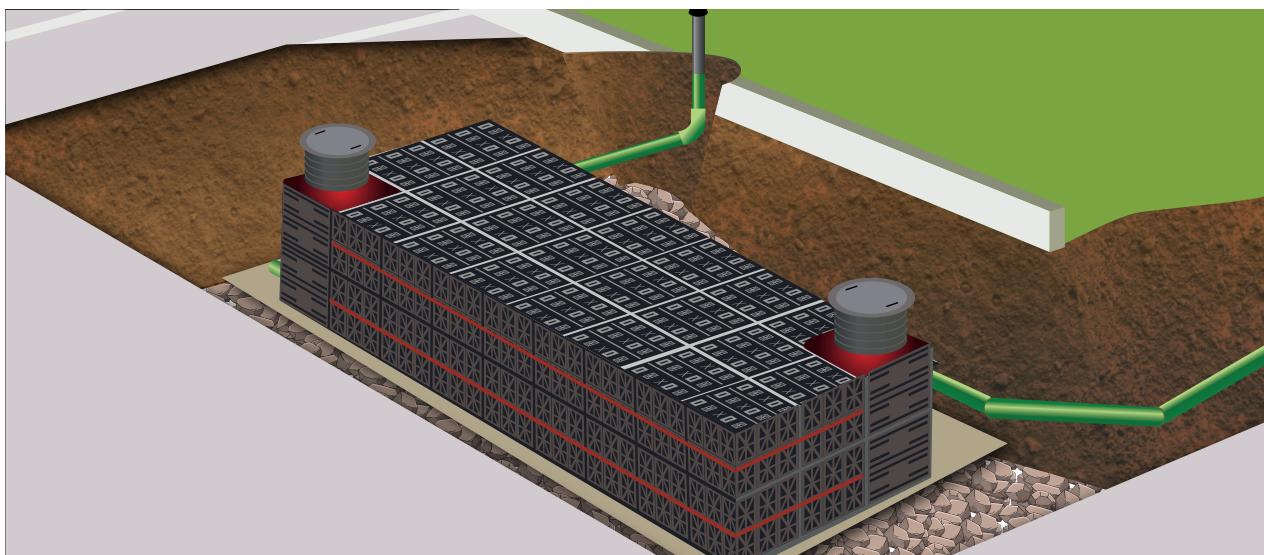


3



4

- > Modulable selon la configuration du terrain
- > Éléments manuportables : poids réduit
- > Pas d'utilisation de graviers
- > L'utilisation de chambres permet l'inspection ou le curage de l'installation
- > Compatible avec le trafic de véhicules, résistant aux charges lourdes



SÉPARATEUR HYDROCARBURE

DÉBOURBEUR SÉPARATEUR HYDROCARBURES

Code	Libellé	Taille Nominale (l/s)	H (mm)	Ø (mm)	Capacité (l)	Poids (kg)
SANS BY-PASS						
201423	KALIO-HD01 pour une surface < à 55 m² SAINT-DIZIER	1,5	975	1 265	150	65
201424	KALIO-HD03 pour une surface < à 110 m² SAINT-DIZIER	3	975	1 265	300	65
201425	KALIO-HD06 pour une surface < à 220 m² SAINT-DIZIER	6	1 500	1 265	600	80
201426	KALIO-HD10 pour une surface < à 370 m² SAINT-DIZIER	10	1 700	1 675	1 000	135
196032	SIMOP 3L/s SH2/6645/03/00	3	1 430	600	300	91,5
196033	SIMOP 6L/s SH2/6645/06/00	6	1 730	600	613	196
AVEC BY-PASS						
201420	KALIO-HDO0301 pour une surface < à 550 m² SAINT-DIZIER	3	975	1 265	300	80
201421	KALIO-HDO0602 pour une surface < à 1 110 m² SAINT-DIZIER	6	1 500	1 265	600	105
201422	KALIO-HDO1003 pour une surface < à 1 850 m² SAINT-DIZIER	10	1 705	1 675	1 000	160
196034	SIMOP 3L/s SH2/6649/03/00	3	1 430	600	300	95
196035	SIMOP 6L/s SH2/6649/06/00	6	1 730	600	613	153
201431	Alarme hydrocarbures KAH 052 obligatoire SAINT-DIZIER	-	-	-	-	1

Kalio



Simop



APPLICATION

- > Pour le pré-traitement des eaux de ruissellement chargées en hydrocarbures libres.
- > Permet de séparer et d'accumuler les matières solides (sables, gravillons,...) et les hydrocarbures libres.

FONCTIONNEMENT

-> POUR LE KALIO HDO UNIQUEMENT :

- lorsque le débit nominal est atteint, le débit excédentaire surverse par le by-pass (dispositif permettant de diriger une fraction du débit de pointe vers les compartiments débourbeur et séparateur).
- > Le compartiment débourbeur est conçu de manière à obtenir un volume utile de 100 litres x Taille Nominale (TN).
 - > Le compartiment séparateur est dimensionné pour un rejet en hydrocarbures libres inférieur à 5 mg/l dans les conditions d'essais de la norme EN 858-1.



PRODUCTION

CELTYS

URVOY

 **quéguiner
béton**



Celtys et Urvoy
sont nos filiales industrielles
à la pointe de la technologie.

CELTYS

6 

USINES
de produits béton

1 

USINE
béton polymère

1 100

TONNES
de produits / jour



CERTIFICATIONS

URVOY

1 

USINE
de produits béton

Quéguiner Béton
est notre filiale
de béton prêt à l'emploi.



quéguiner
béton

13 

CENTRALES
béton prêt à l'emploi

DISTRIBUTION


**QUEGUINER
MATERIAUX**



Ce savoir-faire
et cette réactivité alliés
aux conseils des équipes
de Quèguiner Matériaux
nous permettent de vous proposer
une large gamme dédiée
à l'assainissement.

40

AGENCES
de proximité

1952

OUVERTURE
de la 1^{re} agence

+ 40 000

RÉFÉRENCES
produits

+ 500

COLLABORATEURS

LIVRAISON


**QUEGUINER
TRANSPORTS**

Quèguiner Transports
assure la livraison
de vos commandes dans
les meilleures conditions.

+ 200

VÉHICULES

> CAMIONS DE 10 À 24 TONNES

> VÉHICULES POUR :

- livraison rapide,
- camions équipés de malaxeur,
- pompe à béton,
- camions citerne...



Nos partenaires





QUEGUINER
MATERIAUX

40 agences de proximité
sur la Bretagne et la Loire-Atlantique



13 centrales sur la Bretagne

À VOTRE SERVICE.



CÔTES D'ARMOR

BÉGARD

■ T 02 96 45 21 10
bpe.begard@queguiner.fr

DINAN (Taden)

■ T 02 22 13 80 03
dinan@queguiner.fr

GUINGAMP (Plouisy)

■ T 02 96 92 04 50
guingamp@queguiner.fr

LANNION

■ T 02 96 05 01 01
lannion@queguiner.fr

LÉZARDRIEUX

■ T 06 82 55 39 24
bpe.lezardrieux@queguiner.fr

LOUDÉAC

■ T 02 96 66 40 20
loudeac@queguiner.fr

■ T 06 84 50 89 16
bpe.loudeac@queguiner.fr

PAIMPOL

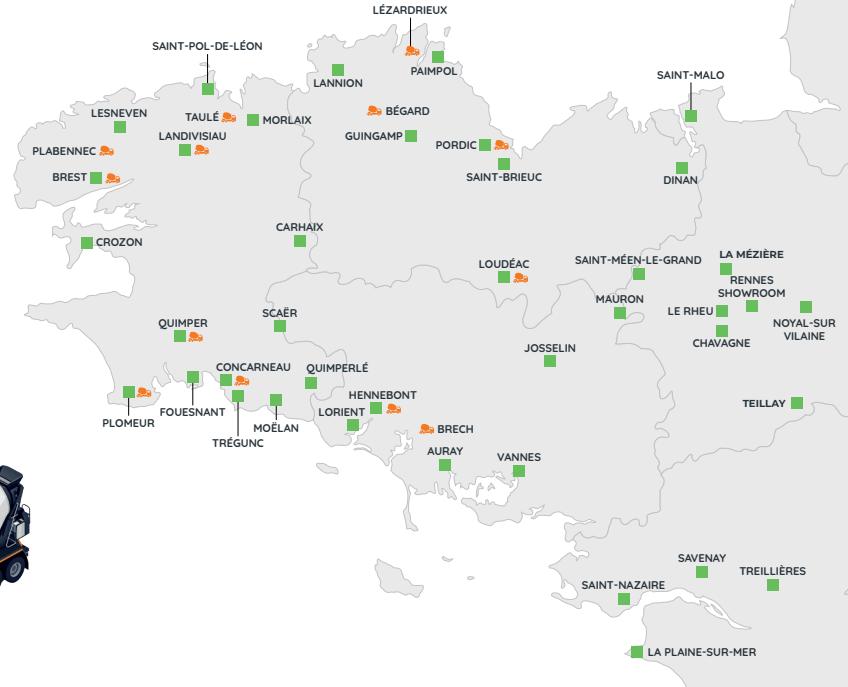
■ T 02 96 20 80 24
paimpol@queguiner.fr

PORDIC

■ T 02 96 79 01 80
pordic@queguiner.fr

SAINTE-BRIEUC (Trégueux)

■ T 02 96 52 38 38
saintbrieuc@queguiner.fr



FINISTÈRE

BREST (Gouesnou)

■ T 02 98 02 03 94
brest@queguiner.fr

BREST (Guipavas)

■ T 02 98 68 13 12
bpe.brest@queguiner.fr

CARHAIX

■ T 02 98 93 05 92
carhaix@queguiner.fr

CONCARNEAU

■ T 02 98 60 70 70
concarneau@queguiner.fr

■ T 02 98 60 44 16
bpe.concarneau@queguiner.fr

CROZON

■ T 02 98 27 03 55
crozon@queguiner.fr

FOUESNANT

■ T 02 98 51 69 85
fouesnant@queguiner.fr

LANDIVISIAU

■ T 02 98 29 30 31
landivisiau@queguiner.fr

■ T 02 98 15 06 33
bpe.landivisiau@queguiner.fr

LESNEVEN

■ T 02 98 83 10 10
lesneven@queguiner.fr

MOËLAN-SUR-MER

■ T 02 98 71 00 60
moelan@queguiner.fr

MORLAIX

■ T 02 98 88 30 30
morlaix@queguiner.fr

PLABENNEC

■ T 02 98 40 03 95
bpe.plabennec@queguiner.fr

PLOMEUR

■ T 02 98 58 10 76
plomeur@queguiner.fr

■ T 02 98 11 28 28
bpe.plomeur@queguiner.fr

QUIMPER

■ T 02 98 94 60 77
quimper@queguiner.fr

■ T 02 98 94 42 70
bpe.quimper@queguiner.fr

QUIMPERLÉ

■ T 02 98 96 22 83
quimperle@queguiner.fr

SAINTE-POL-DE-LÉON

■ T 02 98 69 01 78
saintpoldeleon@queguiner.fr

SCAËR

■ T 02 98 59 40 27
scaer@queguiner.fr

TAULÉ

■ T 02 98 79 04 04
bpe.taule@queguiner.fr

TRÉGUNC

■ T 02 98 50 28 49
tregunc@queguiner.fr

ILLE-ET-VILAINE

CHAVAGNE

■ T 02 99 64 37 37
chavagne@queguiner.fr

LA MEZIÈRE

■ T 02 99 13 18 03
lameziere@queguiner.fr

LE RHEU

■ T 02 23 46 35 36
lerheu@queguiner.fr

NOYAL-SUR-VILAINE

■ T 02 23 07 20 20
noyalsurvilaine@queguiner.fr

RENNES Showroom

■ T 02 23 40 50 50
rennes.showroom@queguiner.fr

SAINTE-MALO

■ T 02 99 19 64 64
saintmalo@queguiner.fr

SAINTE-MÉEN-LE-GRAND

■ T 02 99 07 35 35
saintmeenlegrand@queguiner.fr

TEILLAY

■ T 02 99 44 36 16

teillay@queguiner.fr

LOIRE-ATLANTIQUE

LA PLAINE-SUR-MER

■ T 02 40 39 47 30

laplainesurmer@queguiner.fr

SAINTE-NAZAIRE

■ T 02 40 91 53 63

saintnazaire@queguiner.fr

SAVENAY (Campbon)

■ T 02 28 00 03 03

savenay@queguiner.fr

TREILLIÈRES

■ T 02 40 37 00 00

treillieres@queguiner.fr

MORBIHAN

AURAY

■ T 02 97 24 25 25

auray@queguiner.fr

BRECH

■ T 02 97 31 44 56

bpe.brech@queguiner.fr

HENNEBONT

■ T 02 97 36 21 21

hennebont@queguiner.fr

■ T 02 97 36 57 36

bpe.hennebont@queguiner.fr

JOSSELIN (Guégon)

■ T 02 97 22 23 80

josselin@queguiner.fr

LORIENT (Caudan)

■ T 02 97 81 21 22

lorient@queguiner.fr

MAURON

■ T 02 97 22 60 25

mauron@queguiner.fr

VANNES (Theix)

■ T 02 97 54 92 93

vannes@queguiner.fr



www.queguiner.fr



Octobre 2025. Ne pas jeter sur la voie publique. Sous réserve d'erreurs typographiques. Photos et document non contractuels. Les articles sont disponibles selon les agences et sont susceptibles de changer selon l'évolution technique ou le référencement. Vous pouvez commander les produits non disponibles dans votre agence habituelle, ils vous seront fournis dans les meilleurs délais. Les photos et les coloris ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels. Dans la limite des stocks disponibles. SAS Quéguiner Matériaux - Direction de la Communication : 45 rue Clemenceau - 29400 LANDIVISIAU - 309 540 433 0013 RCS BREST. Quéguiner Matériaux est une filiale du Groupe Quéguiner - www.groupe-queguiner.fr. Nos Conditions Générales de vente sont disponibles en agence et sur www.queguiner.fr. Crédits Photos : 123RF, fournisseurs Quéguiner Matériaux. Conception graphique : Direction de la Communication. Imprimé en Bretagne (Saint-Thonan) - Utilisation de papier labellisé PEFC 10-31-1238.